



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 1^{er} mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 17 février 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	13
Présents :	13
Suffrages exprimés :	13
<u>Vote :</u>	
Pour :	11
Contre :	1
Abstention :	1

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, Mme Nadine MEMIN-NICOULLAUD, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mmes Sylvie FABÀ, Sylvie BAZILLE, M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

10.1. Vide grenier

Nous avons reçu le 20 février 2023 un mail de Madame Valérie USER, organisatrice de manifestation, nous demandant de renouveler son vide grenier annuel.

Elle nous propose d'organiser cet évènement le 04 juin 2023. Nous devons fournir un point électrique, un point d'eau, des toilettes publiques à disposition et quelques barrières de sécurité pour le bon fonctionnement de cette journée. Aussi, elle souhaite tenir une buvette.

Avec les frais occasionnés par cette manifestation, Madame USER annonce qu'une participation de sa part serait envisageable.

Vous trouverez son courrier ci-dessous.

« Monsieur le Maire,

Suite au succès du vide grenier organisé l'an passé, je souhaite renouveler l'expérience. C'est pourquoi je vous demande à nouveau l'autorisation d'organiser une manifestation avec tenue de buvette sur votre commune.

Je vous propose la date du 4 juin 2023 si ça vous convient et que rien n'est prévu sur la commune.

Comme précédemment, je demande juste l'accès à un point électrique, un point d'eau, des toilettes publiques à proximité et quelques barrières de sécurité pour le jour J dans la mesure du possible. Pour le reste, je m'occupe de tout.

Si vous souhaitez que nous nous rencontrions pour en discuter de vive voix ou par téléphone, ce sera avec grand plaisir. Vous pouvez me joindre au 07.84.61.67.47 pour un éventuel rendez-vous. Je suis consciente des frais occasionnés pour votre commune et une participation de ma part est toujours envisageable.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, mes sincères salutations.
Mme USER Valérie - Lili86 »

Le dimanche 04 juin 2023 est disponible pour organiser le vide grenier de cette année.

AR Prefecture

086-218600526-20230307-20230307_EC_21-DE
Reçu le 07/03/2023

DÉLIBÉRATIONS

N°35/2023

Monsieur le Maire propose une participation de 50 € par Madame Valérie USER pour cet événement afin de couvrir une partie des frais assurés par la commune.

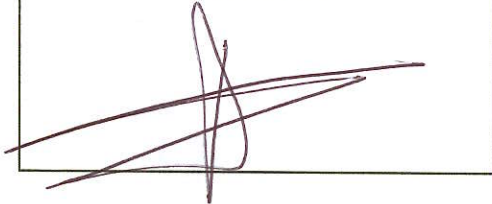
Après en avoir discuté et délibéré avec les membres du conseil municipal, le vide grenier annuel est approuvé par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Par les votes suivants (si pas d'unanimité) :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
M. Gilles BOSSEBOEUF, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.	Nadine MEMIN-NICOULLAUD	Sylvie FABÀ

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 07 mars 2023

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSEBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20230307-20230307_EC_21-DE
Reçu le 07/03/2023